

Avis de publicité pour l'occupation temporaire de dépendances du domaine public
valant mesure de publicité en application de l'article L.2122-1-4 du CG3P

MANIFESTATION D'INTERÊT SPONTANÉE

Un opérateur économique a manifesté son intérêt auprès du musée du Louvre pour l'occupation de la dépendance définie ci-après, en vue de l'installation d'une fête foraine, pour la période du 19 juin au 1^{er} septembre 2023, soit **75 jours d'occupation** (montage et démontage compris).

Le présent avis vise à recueillir toute manifestation d'intérêt concurrente.

CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉPENDANCE

	SURFACE EXPLOITABLE	EQUIPEMENTS
ESPLANADE DES FEUILLANTS	9.000 m ² (possibilité d'accueillir des structures jusqu'à 8.310 m ²)	Armoire électrique de 1.100 kW Alimentation en eau

TARIFS

Les tarifs sont consultables gratuitement, sur le site internet du musée du Louvre, à l'adresse suivante : www.louvre.fr – Page « Privatisations, visites et tournages - Événements privés ».

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'OCCUPATION

L'occupation de ces espaces est notamment soumise au respect des dispositions du règlement d'utilisation du Jardin des Tuileries pour l'organisation de manifestations culturelles, festives et professionnelles du 15 juillet 2019, joint au présent avis.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues en formulant une demande à l'adresse suivante : evenements@louvre.fr

ACTIVITES AUTORISÉES

Organisation d'évènements privés : manifestations festives, culturelles ou professionnelles, sous réserve de leur compatibilité avec l'affectation du domaine

DATES ENVISAGEABLES D'OCCUPATION

Du 19 juin au 1^{er} septembre 2023.

Toutes les déclarations de manifestation d'intérêt doivent être adressées à la Direction des relations extérieures du musée du Louvre (adresse : evenements@louvre.fr).

La présentation du dossier de candidature est laissée à la libre appréciation des candidats. Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessous, le musée du Louvre pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Date limite de réception des réponses : 28 mars 2023 à 17h00

Date de mise en ligne : 7 mars 2023.